



Information Direction du 5 juillet 2012

La Direction a pris les dispositions suivantes :

✓ VSD :

- Départ en congés payés le dimanche 22 juillet après le travail, reprise le vendredi 24 août.
- Sur la base du volontariat, il sera fait appel à des salariés pour le week-end du 27 au 29 juillet.

✓ Heures supplémentaires :

- Vendredi 6 juillet : Obligatoire de 13h à 18h et sur volontariat de 18h à 21h payées à 150%.
- Vendredi 13 juillet : Obligatoire de 13h à 18h et sur volontariat de 18h à 21h payées à 150%.
- Samedi 14 juillet : Obligatoire de 5h à 12h payées 150% (7h de présence payées 8h si 80% du personnel est présent).
- Pour les équipes de nuit, les vendredi 6 juillet, 13 juillet et 20 juillet seront obligatoires de 21h à 5h (8h de présence payées 9h si 80% du personnel est présent).

La CGT